

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quinzième session de la Conférence des Parties  
Doha (Qatar), 13 – 25 mars 2010

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Supprimer *Protea odorata* de l'Annexe II. Cette proposition fait suite au transfert de *Protea odorata* de l'Annexe I à l'Annexe II, en 1997, conformément à la mesure de précaution A.1 indiquée dans l'annexe 4 de la résolution 9.24.

B. Auteur de la proposition

République d'Afrique du Sud\*

C. Justificatif

1. Taxonomie

- 1.1 Classe: Dicotyledonae
- 1.2 Ordre: Proteales
- 1.3 Famille: Proteaceae
- 1.4 Genre, espèce, et auteur et année: *Protea odorata* Thunb. 1800 (Rourke 1980)
- 1.5 Synonymes scientifiques: *Leucadendron odoratum* (Thunb.) R.Br., *Protea mucroni/olia* Salisb. var. *gueinzii* Meisn. (Rourke 1980)
- 1.6 Nom commun: anglais: Swartland sugarbush (Rebelo 1995)
- 1.7 Numéros de code: Aucun

2. Vue d'ensemble

*Protea odorata* est présente dans la province du Cap-Occidental, en Afrique du Sud et poussait à l'origine sur les plaines entre les villes de Paarl et Malmesbury; on en connaissait à l'origine cinq populations. Actuellement, l'espèce n'est présente que dans un seul site et n'occupe que quelques mètres carrés avec une taille de population estimée à 27 plantes. Le type de végétation du Renosterveld de la côte ouest où l'on trouve *P. odorata* a été gravement réduit et sévèrement morcelé par les activités agricoles. Les quelques fragments d'habitat restants sont fortement surpâturés ou envahis par des peuplements denses de l'espèce australienne envahissante *Acacia saligna* (Low et Jones 1995). L'unique site où l'on trouve désormais *P. odorata* appartient à un particulier et il est très peu probable qu'il puisse être acheté à des fins de conservation.

\* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

L'espèce a été inscrite à l'Annexe I de la CITES de 1975 à 1997 et est inscrite à l'Annexe II depuis 1997. Comme elle possède des fleurs très petites et relativement insignifiantes, elle n'intéresse guère le commerce horticole ou celui des fleurs coupées. Dans la base de données sur le commerce CITES tenue par le PNUE-WCMC, il n'y a pas de trace de commerce de *P. odorata*. Comme il n'existe pas de demande de l'espèce, il n'y a pas d'impact du commerce et il n'est pas nécessaire d'imposer des contrôles sur le prélèvement. A l'origine, *P. odorata* a été inscrite à l'Annexe I par suite d'une méprise des organes de gestion sud-africains concernant le but de la CITES. Il n'y a pas de raison de la maintenir à l'une ou l'autre des annexes CITES bien qu'elle soit menacée d'extinction imminente (Hilton-Taylor 1996b), car sa survie dépend de la conservation de son habitat et non du contrôle du commerce. La législation nationale suffit à protéger l'espèce.

### 3. Caractéristiques de l'espèce

#### 3.1 Répartition géographique

*Protea odorata* est présente dans la province du Cap-Occidental en Afrique du Sud et poussait à l'origine sur les plaines qui séparent les villes de Paarl et Malmesbury. Les données du *Protea Atlas Project* montrent que la population de *P. odorata* a une aire de répartition de 50 km<sup>2</sup> mais n'occupe qu'une superficie de 9 km<sup>2</sup>. L'espèce se trouve effectivement dans un seul site et la taille de population est estimée à 27 plantes.

#### 3.2 Habitat

L'espèce est présente dans un type de végétation connu de la côte ouest sous le nom de Renosterveld, qui est aujourd'hui gravement réduit et morcelé. Dans ce type de végétation, elle occupe un habitat écotonal particulier entre des sols sableux et des sols argileux salins et saisonnièrement détrempés (Rourke 1980; Rebelo 1995).

#### 3.3 Caractéristiques biologiques

Cette espèce se régénère par graine et a donc besoin du feu à certains intervalles (tous les 10 à 15 ans) pour le recrutement et la régénération. Les populations connaissent des fluctuations liées aux incendies.

#### 3.4 Caractéristiques morphologiques

Petit buisson érigé de 0,7 à 1,2 m de haut. Le tronc mesure au maximum 20 mm de diamètre. Les tiges sont glabres. *Feuilles incurvées vers le haut, linéaires; 25 à 65 mm de long, 1,5 à 2 mm de large, dessous rainuré, pointe infléchie, glabre. Fleur en forme de clochette, 20 à 30 mm de diamètre. Bractées involucrees blanc crème, pointe élaboussée de rose; partie interne 10 à 20 mm de long, 2 à 5 mm de large. Périanthe 15 à 17 mm de long, tube 5 mm de long, rose, pointe avec soies blanches. Style 15 à 17 mm de long, droit, rose, anthère 4 mm de long, ressemblant à un fil, non distinct du style (les caractères en italique indiquent les caractéristiques diagnostiques) (Rebelo 1995).*

#### 3.5 Rôle de l'espèce dans son écosystème

*Protea odorata* ne semble pas être une espèce clé mais elle est un indicateur important de ce qui s'est passé et se passe encore dans la végétation du Renosterveld de la côte ouest, hautement menacée. L'espèce joue le rôle de porte-étendard car elle coexiste avec beaucoup d'espèces moins connues qui sont également très menacées par la perte de l'habitat (McDowell 1987; Pool et al. 1992; Hilton-Taylor 1996b).

### 4. Etat et tendances

#### 4.1 Tendances de l'habitat

Le type de végétation du Renosterveld de la côte ouest où se trouve l'espèce a été gravement réduit et très fragmenté par les activités agricoles. En 1988, le Renosterveld de la côte ouest avait été réduit à 3% de sa superficie d'origine et, aujourd'hui, il ne reste que quelques fragments, essentiellement sur des collines non cultivables et dans des sites rocheux (McDowell et Moll 1992; Low et Jones 1995). La superficie d'origine a été transformée en terres agricoles consacrées

essentiellement à la culture du blé et au pâturage. Les quelques sites restants sur les plaines sont tous fortement surpâturés ou envahis par des peuplements denses de l'espèce australienne envahissante *Acacia saligna* (Low et Jones 1995).

#### 4.2 Taille de la population

Entre février et novembre 1996, C. Hilton-Taylor a fait un recensement de tous les sites où l'on savait que l'espèce était présente anciennement. Il n'a trouvé que deux populations, l'une comprenant trois plantes et l'autre une seule jeune plante. Toutefois, les données sur la population issues du *Protea Atlas Project* (2000) donnent une estimation de 27 plantes. Les populations connaissent des fluctuations liées aux incendies mais on estime que la taille globale de la population aurait diminué de >70% par suite du défrichement. Du fait de la zone d'occupation limitée et du déclin continu, son statut proposé par l'UICN est En danger critique d'extinction A2c, B1a ii), b i,ii,iii,v), c iv), B2a ii) b i,ii,iii,v) civ), C1, C2a i,ii) et D (Rebelo et al. en prep).

#### 4.3 Structure de la population

A l'origine, on ne connaissait que cinq populations mais depuis 2000, on n'a observé de plantes que dans une seule population. Les plantes étant sérotinales, l'absence de plantes reproductrices signifie que les banques de graines sont également éteintes pour les quatre populations où l'on a recensé des plantes.

#### 4.4 Tendances de la population

Riverlands: une sous-population de 20 plantes a été détruite entre 1979 et 1982 par des incendies, le pâturage par les moutons et l'ombre des acacias (Hall, 1982a). En 1989, il restait trois plantes et une réintroduction de 10 plantes à Riverlands a échoué en 1990 (Hilton-Taylor & Pool, 1996). En 1996, deux anciens squelettes de *P. odorata* laissés par le cycle du feu précédent ont été observés mais aucune plante vivante.

Groenrivier: plus de 1000 plantes ont été décrites dans les années 1970 mais en 1982, la dernière grande population comprenait 410 plantes sur 3 ha et était gravement surpâturée et piétinée et ne comprenait que 50 capitules (Hall, 1982a). En 1982, on ne comptait plus que 350 plantes mais 20 autres plantes ont été trouvées entre le chemin de fer et la partie est de la N7 (Hall, 1982b). Deux peuplements denses ont été clôturés par UCT *Botany Club* et les plantes exotiques ont été éliminées en 1985 (A- sud, B- nord). La présence d'un agent pathogène fongique *Botryosphaerium* a été notée mais il n'affectait apparemment que les plantes endommagées (McDowell, 1987). En 1986, environ 600 plantes ont été recensées mais ces peuplements ont brûlé en 1986 et <100 plantes ont été répertoriées en 1987. En 1989, après un autre incendie, il ne restait plus aucune plante et des études intensives faites en 1993, 1994, 1995, 1999 et 2000 n'ont permis de trouver aucune plante.

Kalabaskraal: cette sous-population comprenait 110 plantes en 1968 mais a ensuite connu un déclin. En 1989, on a recensé 17 plantes résultant de graines semées après un incendie en 1977 (Pool et al, 1992). Ce site a été classé réserve naturelle en 1996, spécifiquement pour protéger *P. odorata* (Hilton-Taylor, 1996b), mais avait été vendu par la municipalité de Malmesbury en 1984 (Hall & Veldhuis, 1985). Une seule plantule a été recensée en 1996 et aucune plante n'a été trouvée depuis 1997. Une autre sous-population de trois plantes, dans le village de Kalabaskraal, a été détruite en 1983 par le déversement de déchets.

Les registres des herbiers indiquent une population le long de la route nationale N1 à Klipmuts. Cet habitat a été détruit par des travaux routiers sur la N1 en 1954 (Jardine, 1999) et aucune plante n'a été repérée depuis lors.

Joostenbergkloof: Six plantes ont été recensées en 1975. En 1998, un comptage initial a révélé 22 plantes (Forshaw, 1998a) et des études supplémentaires ont permis de faire passer ce chiffre à 34 plantes (Forshaw, 1999). En 2002, la population était en déclin et n'était plus que de 27 plantes.

#### 4.5 Tendances géographiques

L'ancienne répartition géographique de cette espèce est mal connue mais des informations anciennes indiquent qu'elle était probablement limitée à une superficie de 30 km<sup>2</sup> sur les plaines

qui séparent les villes de Paarl et Malmesbury dans la province du Cap-Occidental en Afrique du Sud (Rourke 1980; Vogts 1982; Rebelo 1995). Il est difficile d'estimer l'étendue réelle qu'elle occupait dans l'ancienne aire de répartition compte tenu de ses besoins particuliers en habitat mais elle était probablement assez commune dans les sites où elle était présente. Elle n'est aujourd'hui présente que dans l'un des cinq sites connus à l'origine et n'occupe que quelques mètres carrés au total.

## 5. Menaces

Les menaces principales sont la perte de l'habitat pour l'agriculture (terres à blé et à pâturage) tandis que les derniers vestiges de l'habitat ont été envahis par l'espèce exotique *Acacia saligna*. Dans un des sites, des travaux routiers ont détruit une population et dans un autre site, un agent pathogène fongique (qui s'est probablement répandu à cause de la perturbation accrue) a tué de nombreuses plantes (McDowell 1987). Le débroussaillage en vue d'améliorer le pâturage pour le bétail a également eu un impact négatif. Cette espèce se régénère par graine et a donc besoin du feu à certains intervalles (tous les 10 à 15 ans) pour garantir le recrutement et la régénération; toutefois, bien des vestiges ont été brûlés à des intervalles beaucoup plus fréquents, accidentellement ou intentionnellement, pour créer des pâturages pour le bétail.

## 6. Utilisation et commerce

### 6.1 Utilisation au plan national

L'espèce ayant des fleurs très petites et relativement insignifiantes, elle n'intéresse guère le commerce horticole ou celui des fleurs coupées. Un producteur commercial de fleurs sauvages, la pépinière Kaimansgat, a reproduit environ 10 plantes à partir de graines au début des années 1980 mais comme il n'y avait pas de demande de fleurs coupées, il a abandonné les plantes. Des graines et des plantules avaient été intégrées à l'origine dans la banque génétique du fynbos à Elsenberg (Département de l'agriculture) (Hilton Taylor & Pool, 1996) et des graines ont été récupérées pour être propagées à Kirstenbosch mais aucune des collections n'a survécu.

### 6.2 Commerce légal

Dans la base de données sur le commerce CITES du PNUE-WCMC, il n'y a pas trace de commerce de *P. odorata* et un seul enregistrement d'un seul commerce de *Protea* sp. en 1986.

### 6.3 Parties et produits commercialisés

Aucun

### 6.4 Commerce illégal

Il est fort peu probable qu'il y ait eu un commerce de ce type. L'espèce n'est pas très recherchée pour l'horticulture.

### 6.5 Effets réels ou potentiels du commerce

Comme il n'y a pas de demande pour cette espèce, il n'y a pas d'impact du commerce.

## 7. Instruments juridiques

### 7.1 Au plan national

Actuellement, compte tenu de son inscription à la CITES, cette espèce est classée dans la *Flore menacée d'extinction* dans l'ordonnance 19 de 1974 sur la conservation de l'environnement et de la nature du Cap. Aux termes de cette ordonnance, nul ne peut, sans permis, posséder, vendre, donner, recevoir en tant que donation, cueillir ou importer, exporter ou transporter dans la province aucune espèce classée dans la *Flore menacée d'extinction*. Si elle est supprimée totalement des annexes de la CITES, l'espèce sera alors classée dans la *Flore protégée* et sera encore soumise à des contrôles stricts, y compris la nécessité d'obtenir un permis pour la cueillir ou la vendre. En outre, l'autorisation écrite du propriétaire du terrain concerné est également requise.

## 7.2 Au plan international

L'espèce a été inscrite à l'Annexe I de la CITES de 1975 à 1997 et elle est inscrite à l'Annexe II de la CITES depuis 1997.

## 8. Gestion de l'espèce

### 8.1 Mesures de gestion

Les horticulteurs du Jardin botanique national de Kirstenbosch ont mis au point une méthode de germination de l'espèce et de culture à partir de boutures. Les plantes établies à partir de graines obtenues des collines de Joostenberg sont reproduites et il est prévu de les introduire dans les réserves naturelles de Durbanville et Briers Low, les seules zones de conservation qui conviennent à l'espèce. Une réintroduction d'environ dix plantes a été tentée à Riverlands en 1990 mais comme il n'y a pas eu de suivi, elle s'est soldée par un échec (C. McDowell com. pers.).

### 8.2 Surveillance continue de la population

Les populations ont été surveillées par l'ancien Institut national de botanique et le Département de la conservation de la nature du Cap-Occidental, la faculté de botanique de l'Université du Cap, le *Search and Rescue Group* de la *Botanical Society of South Africa*, par des membres du *Protea Atlas Project* et par le groupe *Friends of Riverlands* de la *Wildlife Society*. Actuellement, le *South African National Biodiversity Institute* et *CREW (Custodians for the Rescue of Endangered Wildflowers)* participent activement à la surveillance. Ces deux groupes sont en contact étroit avec les autorités chargées de la conservation en vue d'appliquer un plan d'action pour sauver l'espèce de l'extinction.

### 8.3 Mesures de contrôle

#### 8.3.1 Au plan international

La seule mesure de contrôle est l'inscription aux annexes de la CITES, mais ces contrôles ne sont pas nécessaires.

#### 8.3.2 Au plan interne

La législation nationale suffit pour protéger l'espèce. Aucun contrôle sur le prélèvement n'est nécessaire car l'espèce n'est pas recherchée.

### 8.4 Reproduction artificielle

Un producteur commercial de fleurs sauvages, la pépinière de Kaimansgat, a reproduit environ 10 plantes à partir de graines au début des années 1980, mais comme il n'y avait pas de demande de fleurs coupées, il a abandonné les plantes. On ne connaît pas de plantes en culture en dehors de l'Afrique du Sud.

### 8.5 Conservation de l'habitat

Il est admis que le Renosterveld de la côte ouest a besoin de toute urgence de mesures de conservation (moins de 0,5% de la superficie est conservée) et plusieurs plans ont été préparés qui répertorient les sites importants à préserver (p. ex., Jarman 1986). Malheureusement, la majeure partie de ce territoire appartient à des particuliers et compte tenu de son potentiel économique pour l'agriculture, l'achat de terres dans un but de conservation est très coûteux. En outre, la fragmentation des sites pose des problèmes de gestion. Le seul site où l'espèce est actuellement présente appartient à un particulier et il est très peu probable qu'il puisse être acheté à des fins de conservation. Le Département de l'agriculture a également décidé de ne pas délivrer de permis autorisant toute nouvelle transformation de la végétation naturelle restante en terres agricoles. Le site de Riverlands est une réserve naturelle provinciale classée et des mesures actives sont prises par *Cape Nature* pour éliminer la végétation exotique de la réserve et remettre celle-ci dans son état d'origine. Pour tous les sites, la menace que pose la plante envahissante *Acacia saligna* est également en train de régresser grâce à l'introduction d'une rouille productrice de galles, *Uromycladium tepperianum*, comme agent de lutte biologique. Malheureusement, une

série d'incendies et la progression constante des acacias ont entraîné l'extinction des plantes dans ces régions.

#### 8.6 Mesures de sauvegarde

Il n'est pas nécessaire de prendre des mesures de sauvegarde car l'espèce n'est pas recherchée.

#### 9. Information sur les espèces semblables

Il n'y a aucune espèce dans le commerce qui pourrait être confondue avec *P. odorata*.

#### 10. Consultations

Des discussions ont eu lieu directement avec les autorités de conservation chargées de la protection de cette espèce. En outre, la proposition a été discutée lors d'un atelier auquel ont assisté les organes de gestion CITES d'Afrique du Sud et des représentants de TRAFFIC.

#### 11. Remarques supplémentaires

L'inscription de *Protea odorata* à l'Annexe I est due à une méprise initiale des organes de gestion sud-africains concernant le but de la CITES. Le transfert à l'Annexe II en 1997 était une mesure de précaution au titre de l'annexe 4 de la résolution 9.24. Il n'y a aucune raison de maintenir l'espèce dans l'une ou l'autre des annexes CITES bien qu'elle soit menacée d'extinction imminente (Hilton-Taylor 1996b) car sa survie dépend de la conservation de son habitat et non du contrôle du commerce.

#### 12. Références

- Beaumont, A. 1995. Important successes in plant 'Search and Rescue'. *Our Living World*, June 1995: 8-9.
- Hilton-Taylor, C. 1996a. *Protea odorata*, a case of benign neglect? *Plant Talk* 7: 24-25.
- Hilton-Taylor, C. 1996b. *Red Data List of southern African plants*. Strelitzia 4. National Botanical Institute, Pretoria.
- Hilton-Taylor, C. and Patterson-Jones, C. 1996. Ecological vandalism brings protea to near extinction. *Africa Environment and Wildlife* 4(6): 11.
- Jarman, M.L. 1986. Conservation priorities in lowland regions of the Fynbos Biome. *South African National Scientific Programmes Report No. 87*. CSIR, Pretoria.
- Low, A.B. and Jones, F.E. (eds.) 1995. The sustainable use and management of Renosterveld remnants in the Cape Floristic region. *Flora Conservation Committee Report No. 95/4*. Botanical Society of South Africa, Kirstenbosch.
- McDowell, C. 1987. Bid to save *Protea odorata*. *Veld and Flora*, 72: 98-101.
- McDowell, C. and Moll, E.J. 1992. The influence of agriculture on the decline of West Coast Renosterveld, south-western Cape, South Africa. *Journal of Environmental Management*, 35: 173-192.
- Pool, R., Smuts, L.M., East, P.R.J, and Burgers, C.J. 1992. *Rare and threatened Proteaceae reports*. Volume 1. Cape Nature Conservation, Cape Provincial Administration. Internal Report No. 9.
- Rebelo, A. G. 1995. *SASOL Proteas: A Field Guide to the Proteas of Southern Africa*. Fernwood Press, Vlaeberg.
- A. G. Rebelo, N. Helme, P.M. Holmes, C.N Forshaw, L. von Staden, S.H. Richardson, D. Euston- Brown, W. Foden, D. Raimondo, I. Ebrahim, J.E. Victor, B. Bomhard, E.G.H. Oliver, Johns, J. Van der Venter, R. van der Walt, C. Von Witt, A.B. Low, C. Paterson Jones, J.P. Rourke, A. Hitchcock, A. Schutte-Vlok, L. Potter, J. Vlok, and D. Pillay. In prep. African Proteaceae Red Data List.
- Rourke, J.P. 1980. *The Proteas of Southern Africa*. Purnell, Cape Town.

Vogts, M. 1982. *South Africa's Proteaceae. Know them and grow them.* Struik, Cape Town.

**Proposition préparée par:**

J. Donaldson, A.G. Rebelo et M.F. Pfab, Applied Biodiversity Research Division, South African National Biodiversity Institute, Private Bag X7, Claremont 7735, South Africa, sur la base de la proposition initiale de transfert de l'espèce de l'Annexe I à l'Annexe II compilée par C. Hilton-Taylor et R. Pool.